



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 18 NOVEMBRE 2020

EXTRAIT DE DELIBERATION N° 2020-122 / 2-2-4

Les membres du Conseil Municipal de la Ville de VOIRON, légalement convoqués le 12 novembre 2020, se sont réunis en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Julien POLAT, Maire.

Les conseillers présents au nombre de 19 formant la majorité des membres en exercice, le Président déclare, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal peut délibérer.

Présents : Y. ALLARDIN, C. BADREDDINE, A. BELLEVILLE, J.-L. BOISSARD, M. CHASSON, A. FAVIER, N. FAYOLLE, A. GAL, B. GATTAZ, B. HUET, N. JULLIARD, A. LE BOURDONNEC, A. MOREAU, A. MOTTE, J. POLAT, L. RUELLO-MOGORE, B. SARRAT, S. VALENTIN, J. VIAL.

Représentés : H. BARADEL, F. BEVILACQUA, P. BONNARDON, F. BRABRI, P. CHUNG-PEREZ, G. DA COSTA, F. DUFFOUR, M. GUICHERD-DELANNAZ, B. GRANDCAMP, E. LIVERNAIS, M. MISTRE, C. MOLLIER-SABET, B. PARIS-BERNARD, B. SEVEN, N. VUILLERMOZ-BIRON, A. VIRIEUX.

Le secrétaire de séance désigné est Bruno SARRAT.

OBJET : AMENAGEMENT - ENFOUISSEMENT DES RESEAUX AERIENS - BOULEVARDS JEAN MOULIN ET CAMPALLOUD, RUE DE LA BRUNETIERE - APPROBATION DU PROJET DE TRAVAUX ET DE SON PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL TELS QUE PRESENTES PAR LE SYNDICAT TERRITOIRE ENERGIE 38 (TE38) - TRANCHE FERME DE TRAVAUX

Rapporteur : Anthony Moreau

EXPOSE : Il est prévu au budget 2021 (AP/CP), l'aménagement des espaces publics des boulevards Jean Moulin et Campaloud ainsi que la rue de la Brunetière.

Le marché de travaux d'aménagement se composera en deux tranches : une tranche ferme et une tranche optionnelle.

En coordination avec ces travaux, il serait souhaitable, au préalable, de procéder à l'enfouissement de l'ensemble des réseaux aériens sur l'emprise du projet pour participer à l'amélioration du cadre de vie et sécuriser les réseaux lors d'événements climatiques violents.

Cette opération serait réalisée sous maîtrise d'ouvrage de TE38, la Ville lui ayant transféré sa compétence.

I. TRAVAUX SUR RESEAUX DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉLECTRICITÉ :

Sur la base d'une étude sommaire réalisée en lien avec le concessionnaire Enedis, les montants prévisionnels sont les suivants :

- Le prix de revient prévisionnel de l'opération est estimé à : 70 897 euros TTC
- Le montant total de financement externe serait de : 23 182 euros TTC
- La participation aux frais de maîtrise d'ouvrage de TE 38 s'élève à : 2 701 € TTC
- La contribution aux investissements s'élèverait à environ : 45 014 € TTC

Afin de permettre à TE38 de lancer la réalisation des études d'exécution par un maître d'œuvre, il convient de :

- prendre acte de l'avant-projet et du plan de financement initiaux, étant précisé qu'après études et avant tout démarrage de travaux ils seront de nouveau présentés
- prendre acte de l'appel de contribution aux frais de maîtrise d'ouvrage de TE38

II. TRAVAUX SUR RÉSEAU FRANCE TELECOM :

Sur la base d'une étude sommaire réalisée en lien avec le concessionnaire France Telecom, les montants prévisionnels sont les suivants :

- Estimation du prix de revient prévisionnel de l'opération : 53 368 euros TTC
- Montant total des financements externes : 0 euro TTC
- La participation aux frais de maîtrise d'ouvrage de TE 38 s'élève à : 2541 € TTC
- La contribution aux investissements s'élèverait à environ : 50 827 € TTC

Afin de permettre à TE38 de lancer la réalisation des études d'exécution par un maître d'œuvre, il convient de :

- prendre acte de l'avant-projet et du plan de financement initiaux, étant précisé qu'après études et avant tout démarrage de travaux ils seront de nouveau présentés
- prendre acte de l'appel de contribution aux frais de maîtrise d'ouvrage de TE38

PROPOSITION :

Vu l'avis de la Commission travaux du 5 novembre 2020,

Le rapporteur propose au Conseil Municipal :

I. Pour les travaux d'enfouissement sur le réseau public de distribution d'électricité :

- de prendre acte de l'avant-projet et du plan de financement prévisionnel de l'opération :
Prix de revient prévisionnel : 70 897 € TTC
Financements externes : 23 182 €
Participation prévisionnelle : 47 715 € TTC (frais TE38 + contribution aux investissements)
- de prendre acte de la participation aux frais de maîtrise d'ouvrage de TE38 pour 2701 €

II. Pour les travaux d'enfouissement sur le réseau France Telecom :

- de prendre acte de l'avant-projet et du plan de financement prévisionnel de l'opération pour le réseau France Telecom :
Prix de revient prévisionnel : 53 368 € TTC
Financements externes : 0 €
Participation prévisionnelle : 53 368 € TTC (frais TE38 + contribution aux investissements)
- de prendre acte de la participation aux frais de maîtrise d'ouvrage de TE38 pour 2541 €

DECISION : La proposition est ADOPTÉE à l'UNANIMITÉ (35 POUR)

AINSI FAIT ET DELIBERE

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations
Acte certifié exécutoire depuis
son dépôt en préfecture.

Le Maire de VOIRON,


Julien POLAT

